

PROGRAMME D'ÉTUDES
INTÉGRATION
SOCIOPROFESSIONNELLE

Évaluation des apprentissages

21 avril 2016

AQIFGA

But de la session

*Comprendre et s'approprier
le cadre d'évaluation des cours
du programme d'études
Intégration socioprofessionnelle*

Plan de la session

1. La Politique d'évaluation des apprentissages
2. Cerner l'objet d'évaluation
3. Les définitions du domaine d'évaluation (DDE)
4. Exemples d'instrumentation
5. Quelques questions
6. Action!
7. Retour

1.

La Politique d'évaluation des apprentissages

La Politique d'évaluation des apprentissages

L'évaluation des apprentissages...

*est le processus qui consiste à porter un jugement sur les apprentissages, à partir de **données recueillies, analysées et interprétées**, en vue de décisions pédagogiques et administratives.*

Politique, p. 29

La Politique d'évaluation des apprentissages

L'évaluation a deux fonctions principales :

- *l'aide à l'apprentissage;*
- *la reconnaissance des compétences (sanction).*

Politique, p. 29

La Politique d'évaluation des apprentissages

L'évaluation en aide à l'apprentissage...

permet de suivre la progression des apprentissages de chaque adulte vers le but du cours. Elle peut conduire à mettre en place des activités différenciées selon les adultes.

Politique, p. 29-30

La Politique d'évaluation des apprentissages

L'évaluation en reconnaissance et sanction...

*visé à rendre compte pour chaque adulte,
au terme d'une période d'apprentissage,
du niveau de développement des compétences.*

Politique, p. 29-30

La Politique d'évaluation des apprentissages

Les trois valeurs fondamentales : Justice
Égalité
Équité

Les trois valeurs instrumentales : Cohérence
Rigueur
Transparence

UNE VISION COMMUNE DE L'ÉVALUATION DES APPRENTISSAGES

Formation générale des jeunes
Formation générale des adultes
Formation professionnelle



La Politique d'évaluation des apprentissages

L'évaluation des apprentissages doit reposer sur le jugement professionnel de l'enseignant.

2^e orientation de la Politique

2.

Cerner l'objet d'évaluation

Cerner l'objet d'évaluation

Les **critères d'évaluation** sont des aspects essentiels à considérer pour porter un jugement sur les compétences.

Ils revêtent un caractère générique, leur formulation étant suffisamment globale pour se rapporter à l'ensemble de la compétence.

Programme de formation de l'école québécoise – Enseignement secondaire, MELS, 2004

Cerner l'objet d'évaluation

Cours *Choix d'un métier*

Trois catégories d'action :

- Détermination de facteurs à considérer pour le choix d'un métier
- Exploration des métiers
- Conception d'un projet professionnel relatif au choix d'un métier

Trois critères d'évaluation :

- Détermination de facteurs **pertinents** à considérer pour le choix d'un métier
- Exploration **méthodique** des métiers
- Conception d'un projet professionnel **réaliste** relatif au choix d'un métier

Cerner l'objet d'évaluation

Cours *Choix d'un métier*

Catégorie d'actions 1 :

Détermination de facteurs à considérer pour le choix d'un métier

Critère d'évaluation 1 :

Détermination de facteurs **pertinents** à considérer pour le choix d'un métier

Définition du critère d'évaluation 1 :

Capacité de l'adulte à déterminer des facteurs personnels et des facteurs de réalité à considérer pour le choix d'un métier.

Cerner l'objet d'évaluation

Cours *Choix d'un métier*

Catégorie d'actions 2 :

Exploration des métiers

Critère d'évaluation 2 :

Exploration **méthodique** des métiers

Définition du critère d'évaluation 2 :

Capacité de l'adulte à :

- réaliser une recherche documentaire ou une recherche-terrain;
- consigner de l'information sur les caractéristiques des métiers.

Cerner l'objet d'évaluation

Cours *Choix d'un métier*

Catégorie d'actions 3 :

Conception d'un projet professionnel relatif au choix d'un métier

Critère d'évaluation 3 :

Conception d'un projet professionnel **réaliste** relatif au choix d'un métier

Définition du critère d'évaluation 3 :

Capacité de l'adulte à :

- établir un objectif professionnel relatif au choix d'un métier;
- élaborer un plan d'action relatif au choix de ce métier.

Cerner l'objet d'évaluation

L'épreuve (l'examen)

- respecte la DDE du cours
- comporte une ou des situations d'évaluation dans lesquelles l'adulte a des tâches à réaliser
- permet de porter un jugement
 - au terme du cours
 - sur le ou les critères d'évaluation

3.

Les définitions du domaine d'évaluation (DDE)

Les définitions du domaine d'évaluation (DDE)

Prenons la DDE du cours Choix d'un métier...

Les définitions du domaine d'évaluation (DDE)

Introduction

- Cadre obligatoire pour créer toute épreuve en vue de la reconnaissance et de la sanction
- Document connu des adultes (transparence)

Les définitions du domaine d'évaluation (DDE)

Contenu de l'évaluation

Tableau synthèse
des éléments sur lesquels s'appuie l'évaluation

Les définitions du domaine d'évaluation (DDE)

Critères d'évaluation

- L'objet d'évaluation

Maîtrise des connaissances

- Les connaissances ne sont pas évaluées pour elles-mêmes
- Les connaissances sont utilisées dans les tâches

Les définitions du domaine d'évaluation (DDE)

Pondération

- Un cours = une compétence = 100 %
- Pourcentage attribué à chaque critère
- Chaque critère doit être réussi parce que :
la compétence = l'ensemble des critères = un tout

Les définitions du domaine d'évaluation (DDE)

Savoirs

- Savoirs = connaissances
- Tout n'est pas obligatoire
- Les savoirs sont utilisés dans l'épreuve

Épreuve : nombre de parties

- Une, deux ou trois parties
(Il ne doit pas y avoir plus de parties que de critères)
- Selon la nature des critères

Les définitions du domaine d'évaluation (DDE)

Composition de l'épreuve

Forme :

- à l'écrit, à l'oral ou dans l'action
- cohérente avec le ou les critères à évaluer

Jugement :

- sur les critères
- au terme du cours
- s'appuyant sur l'agir de l'adulte
- sur l'authenticité de la production

Les définitions du domaine d'évaluation (DDE)

Outils de collecte de données

- Épreuves du Ministère : *Cahier(s) de l'adulte*

Matériel autorisé

- Déterminé selon la nature du critère

Outil de jugement

- *Grille d'évaluation à interprétation critérielle*
 - bâtie à partir des critères du cours
 - obligatoire pour toute épreuve du cours

Les définitions du domaine d'évaluation (DDE)

Seuil de réussite

- Échelon « Bien » = 60 %
- Chaque critère doit être réussi
- Résultat officiel : SUCCÈS ou ÉCHEC

Reprise

- Épreuve pour le ou les critères échoués
- Au moins une reprise possible
- Normes et modalités locales à considérer

4.

Exemples d'instrumentation

Exemples d'instrumentation

Pour chaque cours, un prototype d'instrumentation est proposé par le Ministère :

- *Consignes d'administration*
- *Cahier de l'adulte (1, 2 ou 3 cahiers)*
- *Guide de correction et d'évaluation*

Cours *Choix d'un métier*

Grille d'évaluation à interprétation critérielle

Compétence à traiter des situations relatives au choix d'un métier

Consignes :

- Pour chaque critère, encerclez l'énoncé correspondant au rendement de l'adulte.
- En vous rappelant que seuls les points prévus dans la grille sont attribuables, inscrivez ceux obtenus dans les cases appropriées.
- Dans la colonne « Résultat », cochez « Succès » si le pointage obtenu pour le critère concerné atteint le seuil de réussite.
- Dans la section « Résultat final » au bas du tableau, cochez « Succès » si l'adulte a atteint le seuil de réussite pour tous les critères. Sinon, cochez « Échec ».

Échelle d'appréciation Critères d'évaluation	Excellent	Très bien	Bien	Faible	Très faible	Note	Résultat
1. Détermination de facteurs pertinents à considérer pour le choix d'un métier	Les facteurs personnels et les facteurs de réalité présentés par l'adulte sont complets et tout à fait pertinents au regard de son choix de métier.	Les facteurs personnels et les facteurs de réalité présentés par l'adulte sont presque complets et tout à fait pertinents au regard de son choix de métier.	Plusieurs facteurs personnels et facteurs de réalité présentés par l'adulte sont pertinents au regard de son choix de métier.	Seulement quelques facteurs présentés par l'adulte sont pertinents au regard de son choix de métier.	L'adulte a une grande difficulté à présenter des facteurs pertinents au regard de son choix de métier.	_____ Note¹ Seuil de réussite² : 18/30	<input type="checkbox"/> Succès
	30	24	18	12	6		
2. Exploration méthodique des métiers	Les renseignements consignés sur les métiers sont véridiques, précis et complets.	Les renseignements consignés sur les métiers sont véridiques et assez complets.	Bien qu'incomplets, les renseignements consignés sur les métiers en présentent l'essentiel.	Seulement quelques renseignements consignés sur les métiers sont adéquats.	L'adulte a une grande difficulté à présenter des renseignements sur les métiers.	_____ Note Seuil de réussite : 18/30	<input type="checkbox"/> Succès
	30	24	18	12	6		
3. Conception d'un projet professionnel réaliste relatif au choix d'un métier	Le projet professionnel comporte un choix de métier clair et précis et un plan d'action tout à fait cohérent.	Le projet professionnel comporte un choix de métier clair et précis et un plan d'action cohérent.	Le projet professionnel comporte un choix de métier clair et précis et un plan d'action sommaire.	Le projet professionnel comporte un choix de métier, mais un plan d'action peu cohérent ou incomplet.	L'adulte a une grande difficulté à effectuer un choix de métier.	_____ Note Seuil de réussite : 24/40	<input type="checkbox"/> Succès
	40	32	24	16	8		
Résultat final	Compétence développée avec : Succès <input type="checkbox"/> Échec <input type="checkbox"/>						

5.

Quelques questions

Pourquoi utiliser uniquement les points qui correspondent exactement aux 5 niveaux (échelons) dans la *Grille d'évaluation à interprétation critérielle*?

Dans l'approche par compétences, on considère :

- qu'il y a des **niveaux de développement** de la compétence,
- que chaque niveau peut être **décrit**,
- que la description de chaque niveau doit prendre en compte plusieurs aspects, en raison de la complexité des compétences,
- que ces aspects peuvent être **qualitatifs ou quantitatifs ou les deux**
- que la simple addition d'apprentissages **n'égale pas** la compétence.

- La *Grille d'évaluation à interprétation critérielle* est d'abord et avant tout **descriptive**. Les nombres associés aux échelons sont complémentaires.

- L'utilisation de plus de 5 niveaux (3 + 2) rendrait incertaine la **fidélité** de la démarche d'évaluation.

Comment à la fois porter un jugement au terme du cours et s'appuyer sur l'observation de l'agir de l'adulte pendant le cours?

« [...] il ne s'agit pas, comme on le croit trop souvent, d'additionner des résultats partiels pour établir une somme. Il s'agit plutôt de **s'appuyer** sur des accomplissements observés en cours de route pour **éclairer** le jugement qui devra être porté sur une performance terminale. »

Gérard SCALLON, Des savoirs aux compétences, 2015, p. 8

**Comment m'assurer que mon évaluation sera juste, équitable,
valide et fidèle au fil du temps?**

Je peux m'en assurer en précisant mes critères, c'est-à-dire en notant dans mes mots, les limites de chaque échelon de la *Grille d'évaluation à interprétation critérielle*, c'est-à-dire mes repères, mes indicateurs, et ce, en fonction de l'épreuve que j'utilise et des comportements que je peux observer pendant le cours.

Si le cours est donné par une équipe, il est préférable de faire cet exercice en équipe.

Décrire le critère dans mes mots

Échelon Excellent :

- Capable d'associer ses principaux facteurs personnels à des aspects concrets de son choix de métier
- Comprend en quoi ses facteurs de réalité peuvent limiter son choix de métier
- Porte un regard juste sur son choix de métier

Échelon Très bien :

- Capable d'expliquer ses points forts et ses points faibles les plus pertinents au regard de son choix de métier
- Porte un regard juste sur son choix de métier

Échelon Bien :

- Identifie ses points forts et ses points faibles les plus pertinents au regard de son choix de métier
- Son choix de métier est réaliste par rapport à sa situation

6.

Action!

Travail d'équipe

1. Choisir un critère d'un cours du programme.
2. Inventorier des formes d'épreuve possibles.
3. Choisir une forme d'épreuve.
4. Élaborer une ébauche de cahier de l'adulte.
5. Préciser les échelons du critère.
6. Se demander si un autre outil de correction est nécessaire.
Si oui, déterminer ses principales caractéristiques.
7. Déterminer les aspects les plus faciles.
8. Déterminer les aspects les plus difficiles.

Pour élaborer une épreuve

<p>Concernant l'objet d'évaluation ⇒</p>	<p><i>Critères d'évaluation</i></p>	<ul style="list-style-type: none">• <i>Définition du critère</i> (dans la DDE)• <i>Paragraphe dans les Attentes de fin de cours</i> (dans le cours)• <i>Savoirs essentiels</i> (dans la DDE)• <i>Grille d'évaluation à interprétation critérielle</i> (annexe du Guide de correction et d'évaluation)• Et, bien sûr, les autres rubriques du cours
<p>Concernant la forme de l'épreuve ⇒</p>	<p>Les actions des critères d'évaluation</p>	<ul style="list-style-type: none">• <i>Épreuve : nombre de parties</i> (dans la DDE)• <i>Composition de l'épreuve</i> (dans la DDE)

7.

Retour

Pour en savoir plus sur l'évaluation :

DIERENDONCK, Christophe, et autres (2014). *L'évaluation des compétences en milieu scolaire et en milieu professionnel*, De Boeck, Bruxelles.

LAFORTUNE, Louise, et Linda ALLAL (2008). *Jugement professionnel en évaluation*. Presses de l'Université du Québec, Québec.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION (2003). *Politique d'évaluation des apprentissages – Décroche tes rêves*, Québec.

ROEGIERS, Xavier (2010). *L'école et l'évaluation*, De Boeck, Bruxelles.

SCALLON, Gérard (2004). *L'évaluation des apprentissages dans une approche par compétences*, ERPI, Québec.

SCALLON, Gérard (2015). *Des savoirs aux compétences – Explorations en évaluation des apprentissages*, ERPI, Québec.

TARDIF, Jacques (2006). *L'évaluation des compétences*, Éditions de la Chenelière, Québec.